

**Séance du mercredi 16 juin 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le seize juin l'assemblée régulièrement convoquée le 8 juin 2021, s'est réunie sous la présidence de Victor ETIENNE, Maire.

**Membres en  
exercice:** 19

**Présents :** 15

**Votants:** 17

**Etaient présents:**

Victor ETIENNE, Virginie CHAVAGNAT, Adrien RENAULT, Stéphanie GOBLET, Philippe FAIGNER, Caroline METZGER, Martine GODE, Jean-Claude OFFROY, Nathalie GUILLAUME, Thibault SAUVAGET, Vanessa GUERIN, Yohan GABANOU, Frédéric AUREAU, Didier MANSON, Elisabeth LEPAGE

**Absents représentés :**

Pascal METZGER a donné pouvoir à Caroline METZGER  
Emmanuel HERGOT a donné pouvoir à Elisabeth LEPAGE

**Excusés:**

**Absents:** Didier COUTOULY, Marie- Hélène GIBERT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Monsieur le Maire à 19 h 45

**Secrétaire de séance:** Elisabeth LEPAGE

**Approbation du compte rendu de la séance du conseil Municipal du 12 mai 2021 :**  
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire rappelle que lors du vote du budget 2021, une somme globale de 18 810,00 € a été votée pour le compte 6574. Il avait été décidé de revenir sur certains points pour quelques associations, la commission de la Jeunesse et des Sports a été réunie le 31 mai 2021 en ce sens, et a émis un avis favorable aux propositions ci-contre.

CAL JUDO LIZEEN	320,00
UNION SPORTIVE PAYS DE L'OURCQ (USPO)	0
OURCQ HANDBALL CLUB	450,00
ATHLETIC CLUB PAYS DE L'OURCQ (ACPO)	300,00
OURCQ RUBGY CLUB	300,00
NGHIA LONG VIET VO DAO	0
EPINOCHÉ CROUYCIENNE	450,00
CLUB ARTISANAL	460,00
ASBVO	300,00
FNACA	80,00
COMITE d'ANIMATION	4000,00
Convention partenariat (4000,00)	
ECOLE INTERCOMMUNALE de MUSIQUE	550,00
OCCE	0
CROIX ROUGE	300,00
ASSOCIATION des AIDES à DOMICILES	1500,00
CLUB des ANCIENS	350,00

AMIS de la BIBLIOTHEQUE	1800,00
PATCHWORK	1500,00
JSP du PAYS de L'OURCQ	200,00
LES PETITS ECOLIERS	200,00
ASSOCIATION YAKA	200,00
ASSOCIATION REMPART (organisation Chantier Jeunes)	2000,00
ASSOCIATION MOSC (Maison de santé)	0
APAA (Association Paix et Abondance en Afrique)	150,00
PAYS DE L'OURCQ HANDBALL	0
FADA	300,00
LA PETANQUE	150,00
CLUB DE FOOT CFCSO	2500,00

Le Conseil Municipal, avec 11 voix pour, 4 abstentions (ETIENNE, CHAVAGNAT, RENAULT, FAIGNER) et 2 voix ne prenant pas part au vote (GUERIN, SAUVAGET)  
VALIDE la proposition ci-dessus.

#### CREATION DE POSTE D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL

Le Maire rappelle qu'il convient de prendre en compte les mouvements de personnels, les avancements de grade suite aux évaluations et les réorganisations de service, et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34,

Vu le budget de la collectivité,

Vu le tableau d'avancement de grade 2021;

Il ajoute qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il indique à l'assemblée qu'il convient de prendre en compte les mouvements de personnels, les avancements de grade suite aux évaluations et les réorganisations de service. En conséquence, au vu des nécessités de service,

Monsieur le Maire propose de créer un poste permanent d'agent de maîtrise principal à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021

Le Conseil Municipal, avec 15 voix pour, 2 abstentions (GODE, AUREAU)

-Crée un poste permanent d'agent de maîtrise principal au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

-Précise que les crédits nécessaires sont inscrits dans le budget principal de la commune au chapitre 012, articles 6411 et suivants ;

-Modifie le tableau des effectifs en conséquence

-Autorise Monsieur le Maire, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur ETIENNE Victor, Maire, lève la séance du Conseil Municipal à 20 h 50.

Le Maire,

Victor ETIENNE.

